



MARCELLY RUN & SKATE SOMMAND – 21/01/2022

Course nocturne sur les pistes de Sommand :

RUN & SKATE : course en relais :

Moins de 18 ans :

- Course à pied : 2 x 2 km sur pistes enneigées
- Ski de fond : 2 x 2,5 km

Adultes :

- Course à pied : 3 x 2 km sur pistes enneigées
- Ski de fond : 3 x 2,5 km

Enchaînement en relais (hommes, femmes et mixtes)

Zone de relais pour les équipes et contact physique demandé pour le passage de relais

Tarifs et inscriptions :

Adultes : 35€ par équipe

Moins de 18 ans : 26€ par équipe

Nombre de places limités à : 100 équipes

Inscriptions uniquement sur internet : plateforme et paiement par carte

Possibilité d'inscription sur internet dans la limite des places disponibles et jusqu'à 12h le 21/01/2022

Le tarif comprend : la course, le ravitaillement, le repas chaud servi après la course, le cadeau souvenir
Ouvert à tous à partir de 14 ans révolus

Documents obligatoires :

Ski de fond :

- licence FFS

ou

- certificat médical : daté de moins d'un an au jour de la course et avec la mention «non contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition»

Trail:

- licence FFA ou FFTri, (athlétisme, triathlon, CO)

ou

- certificat médical : daté de moins d'un an au jour de la course et avec la mention « non-contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition»

Autorisation parentale : pour les coureurs nés entre 2008 et 2004

Inscription validée à réception de l'ensemble des pièces demandées

Récompenses :

- **Podiums relais** : Hommes / Femmes / Mixtes pour 14/16 ans, 16/18 ans et + de 18 ans

Remise des prix pendant le repas

Conseils et recommandations :

Lampe frontale obligatoire : parcours non éclairé

Pour le ski de fond : obligation d'avoir : un équipement adapté à la pratique du skating (skis, chaussures, bâtons)

Pour le trail : obligation d'avoir : une bonne paire de chaussures de trail, un collant long, un T-shirt manches longues et un coupe-vent, bonnet ou buff, des gants et sont conseillés : crampons, eau
Un seul ravitaillement est prévu (au passage de relais)

Programme :

- **De 18h30 à 19h00** : retrait des dossards à la salle des fêtes de SOMMAND
- **19h30 : départ du Run & Skate : course à pied**
- **19h40** : prévision des premiers passages de relais et départ du ski de fond
- **20h15** : prévision des premières arrivées du Run & Skate
- **A l'arrivée** : repas chaud servi à tous les participants
- **Au cours du repas** : remise des prix

Annulation :

Annulation par l'organisateur :

En cas de force majeure, conditions météorologiques (alerte orange ou rouge) empêchant la pratique de la course à pied ou du ski nordique en compétition, enneigement insuffisant, catastrophes naturelles (séismes, tempêtes, avalanches) ou événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats, pandémie), forçant l'organisateur à annuler l'événement, les droits d'inscription encaissés seront remboursés (sauf frais de dossier 3 euros)

Ce remboursement sera effectué par virement bancaire à partir du 15/02/2022 (fournir RIB)

Les coûts de traitement bancaire ne seront pas remboursés

L'annulation par le coureur: L'annulation d'inscription est possible exceptionnellement pour raisons médicales graves ou cas particuliers graves. Le remboursement total sera accordé exceptionnellement sur présentation d'un justificatif avant le 20/01/2022

Sécurité et assurance :

- Secours : pisteurs secouristes du domaine de Sommand
- Assurance prise par l'organisateur pour sa responsabilité civile
- Chaque participant doit s'assurer individuellement. Vérifiez que dans votre assurance vous bénéficiez d'une garantie corporelle et d'une assistance en cas de rapatriement
- Ski de fond : une licence FFS
- Pour la partie Trail, les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur fédération

Chaque coureur participe à la course sous sa propre et exclusive responsabilité. En aucun cas, il ne pourra faire valoir, vis-à-vis des organisateurs, des droits à des dommages et intérêts ou autres indemnités au titre de dommages ou blessures résultant de sa participation à la course

Pistes :

Pour la sécurité de tous (damage en cours), l'accès aux pistes est limité :

- le parcours sera ouvert de 19h15 à 21h30
- interdiction de pratiquer sur les autres pistes de la station

Informatique et liberté :

Conformément à la législation en vigueur vous disposez du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées vous concernant. Celles-ci pourront être utilisées, cédées, louées ou échangées notamment pour les opérations d'information commerciale, les résultats et la presse

Droit à l'image :

Les coureurs autorisent l'exploitation de tous les documents, photos, films, vidéos, qui pourront être réalisés durant la manifestation et utilisés pour la presse, la radio, la télévision, la publicité, le site du Marcellly Aventure, facebook etc. ...en renonçant à toute rémunération

Respect de l'environnement :

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement et à ne rien jeter sur son passage

Contacts organisateurs :

MARCELLY AVENTURE
marcelly-aventure@hotmail.fr
06 84 68 72 78

Infos pratiques :

Accès routier : MIEUSSY – Route de Sommand – Parking sur place devant la salle hors sacs ou devant les résidences

Attention, le col de la Ramaz est fermé l'hiver – passage obligatoire par MIEUSSY